

(1)

(N° 131.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MARS 1882.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882 (1).

AMENDEMENT.

ART. 37^e.

Porter de 2,000,000 à 3,000,000 de francs le crédit destiné à des encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale.

CH. WOESTE.

KERVYN DE LETTENHOVE.

J. DELANTSHEERE.

A. REYNAERT.

THIBAUT.

V^{te} DE JONGHE D'ARDOYE.

(1) Budget n° 83, VI (session de 1880-1881).

Rapport, n° 102.

Amendements, n° 118.
